choses actuel se prolonge en France, le monde va finir par croire qu'il y a une grande part de vérité dans cette boutade de Proudhon:

"Le peuple français, dit-il, est parqué en trois ou quatre troupeaux, recevant d'un chef leur mot d'ordre, répondant à la voix d'un coryphée, et pensant juste ce qu'il a dit. Certain journal a, dit-on, cinquante mille abonnés: à six lecteurs par abonnement, cela fait trois cent mille moutons broutant et bêlant au même ratelier. Appliquez ce calcul à toute la presse périodique et vous trouverez qu'il existe, de compte fait, dans notre France raisonneuse et libre, deux millions de créatures recevant chaque matin, des journaux, la pâture spirituelle. Deux millions, mais c'est la nation tout entière qu'une vingtaine de petits bonshommes mènent par le nez." (1)

Il nous semble que les Français d'autrefois ne devenaient pas aussi docilement la chose de l'Etat que ceux d'aujourd'hui; il est vrai qu'il n'existait pas de journaux et qu'on ne parlait pas de démocratie dans ce temps-là. Mais sans remonter à l'époque où tout sujet pouvait dire: "Qui t'a fait roi?" à l'élu dont l'humeur devenait inquiétante, arrêtons-nous aux temps où le vassal prêtait au suzerain *aide* et *conseil*, où le roi était tenu de consulter les délégués de toute la nation, rassemblés en états généraux. Ces assemblées, quoique irrégulières, furent très fréquentes sous les Capétiens, aux XIe et XIIe siècles. Philippe le Bel même, désirant appuyer ses actes sur l'opinion populaire, les convoqua solennellement. "La nouveauté, dit Luchaire, consista à donner à la convocation de l'élément populaire la forme d'une représentation régulière, fondée sur une *base électorale* tellement large qu'elle équivalait *presque* au suffrage universel." Les états convoqués à Paris en 1314 consacrent, en votant à la couronne les subsides dont elle avait

(1) Proudhon, *Lettre à M. Blanqui sur la propriété*, deuxième mémoire.